

Présentation du numéro

Daniel Salée

Volume 17, Number 3, 1998

Repenser la communauté politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040126ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040126ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Salée, D. (1998). Présentation du numéro. *Politique et Sociétés*, 17(3), 3–7.
<https://doi.org/10.7202/040126ar>

PRÉSENTATION DU NUMÉRO

Daniel Salée
Université Concordia

La plupart des analystes et observateurs s'entendent aujourd'hui pour reconnaître qu'une certaine tendance à la fragmentation de la communauté politique marque de plus en plus les sociétés modernes. Certes, sauf quelques exceptions, peu d'États font présentement face à un processus imminent ou irrémédiable de démembrement. Il s'agit plutôt d'un malaise persistant – pernicieux, diront certains – qui semble miner la cohésion sociale. L'entendement conventionnel du *vivre ensemble* semble ne plus tenir. Il fait l'objet de nombreuses remises en question de la part de groupes et d'individus qui refusent les modalités d'interaction socio-politique – généralement fixées à une époque antérieure – et la logique actuelle des rapports de pouvoir qui en découlent. Les rapports sociaux qui, hier, ne semblaient guère poser de problème sérieux ou ne soulever aucune interrogation sont, aujourd'hui, dénoncer avec véhémence pour leur injustice, l'isolement socio-économique auquel ils confinent le minoritaire ou le mépris dont le porteur de différence identitaire est souvent la cible.

En fait, les sociétés modernes sont aux prises avec des questionnements fondamentaux quant à la manière de configurer l'espace public, d'en partager les ressources et surtout quant à la façon d'assurer que chacun y trouve les conditions nécessaires à son épanouissement personnel. L'émergence au cours des dernières années de mouvements sociaux désireux de faire reconnaître certaines identités particulières et d'obtenir pour celles-ci réparation pour des injustices ou des actes d'exclusion, symboliques et réels commis à leur égard, y est pour beaucoup. Bien qu'il soit tentant a priori de voir dans leurs revendications la promesse de l'élargissement de la sphère démocratique et l'espoir d'une possible redéfinition de la citoyenneté, dans les faits, leur présence dans le paysage socio-politique surprend, déconcerte, dérange. Cela tient surtout à ce que les mouvements identitaires participent d'une vision particulariste, voire relativiste, du social qui prend forme dans le refus de modèles universalistes, homogénéisants et unitaires que le « sens commun », lui, considère moralement supérieurs et de loin préférables.

Daniel Salée, département de science politique, Université Concordia, 7141, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec), Canada, H4B 1R6.
Courriel : salée@vax2.concordia.ca

La communauté politique et, par extension, l'État, au sens que ces termes connotent généralement, disposent désormais d'un capital de légitimité limité auprès d'un nombre croissant d'individus et de groupes qui s'estiment floués ou, à tout le moins, mal représentés par les discours universalistes. Leur insatisfaction est réelle et se manifeste entre autres par leur tendance à réclamer des aires séparées d'autonomie administrative et institutionnelle, à s'isoler délibérément en marge de la communauté politique ou encore, dans certains cas, par leur volonté avouée de faire sécession et de créer une communauté politique nouvelle et carrément indépendante. Les projets de société qu'ils promeuvent rompent avec l'ordre socio-politique dominant et sont, inévitablement, porteurs de tensions qui laissent songeur quant à l'avenir de la communauté politique. Leur action et leur présence même obligent à en repenser les termes et conditions d'existence.

Le présent numéro de *Politique et sociétés* s'offre d'abord comme un effort en ce sens. Sans prétendre toucher à tous les aspects de la problématique, les textes qui suivent ouvrent des pistes de réflexion qui permettent à la fois d'en explorer les tenants et aboutissants et d'avancer vers la formulation de solutions aux défis que pose aux sociétés modernes la nouvelle donne politique.

Nancy Fraser nous offre, d'entrée de jeu, un texte théorique et programmatique qui aborde la question de la justice sociale. L'auteure de *Justice Interruptus* part du constat que la conception actuelle de la justice semble irrémédiablement divisée entre une vision qui table sur la redistribution équitable des ressources matérielles disponibles et une autre qui met l'accent sur la reconnaissance de la différence identitaire. Pour Fraser, cette division conceptuelle est politiquement improductive et ne rend pas adéquatement la réalité des individus et des groupes victimes d'injustice. À son avis, une conception renouvelée de la justice ne devrait pas avoir à faire un choix entre redistribution et reconnaissance, classes sociales et identité, social-démocratie et pluralisme culturel, car dans le concret des rapports sociaux, les manifestations d'injustice ne portent jamais uniquement que sur l'un ou l'autre de ces pôles, mais opèrent généralement sur les deux à la fois. Une approche globale est donc nécessaire de manière à rendre compte, d'une part, de la complexité des processus qui mènent à des situations d'injustice et, d'autre part, afin d'élaborer des stratégies de transformation politico-institutionnelle capables de mettre un terme aux manifestations d'injustice quelles qu'elles soient. Fraser s'est donnée pour tâche ici de développer les balises essentielles d'une pareille approche. Sa démarche allie théorie sociale et normes morales précises et intègre en un même cadre les impératifs de la justice économique et ceux de la volonté identitaire. Invoquant l'importance de la participation paritaire des individus à la société et la nécessité de concevoir l'économique et le culturel comme des ordres sociaux qui

s'interpénètrent, elle offre une perspective nouvelle qui permettrait de recomposer la communauté politique sur des bases plus flexibles

Dans l'article suivant, John Crowley y va aussi d'une réflexion théorique et critique. Prudent, il invite en quelque sorte à faire preuve de scepticisme à l'égard de tout discours qui pose l'irréductibilité des horizons moraux divergents et nombreux qui montent à l'assaut de la sphère publique. A la source de sa démarche, une observation : les sociétés libérales-démocratiques ont de plus en plus tendance à traiter la soi-disant incompatibilité de certains lois avec les sentiments moraux profonds de certains groupes en ayant recours à des dispositions légales et des arrangements institutionnels dont tous les membres de la communauté politique peuvent en définitive reconnaître le bien-fondé moral. Crowley estime que cette tendance n'est pas sans poser problème, car la cohérence du pluralisme moral qui l'anime est incertaine. À son avis, fonder moralement les revendications politiques empêche de les gérer moralement et dès lors, le pluralisme moral contemporain risque de n'accomplir rien de plus, en termes de fonctionnement politique effectif, que le pluralisme polyarchique d'antan. Si tant est qu'il faut revoir les paramètres de la communauté politique, le pluralisme moral qui s'inscrit en filigrane de la pensée politique qui fait actuellement autorité n'apporte pas nécessairement les solutions escomptées.

L'article de Crowley offre ici un contrepoint intéressant, bien que contradictoire, à celui de Nancy Fraser qui, précisément, inscrit son approche dans la logique d'ensemble qu'il réprouve. À l'évidence, repenser la communauté politique n'est pas gagné d'avance. Les défis et les enjeux que cela implique sont éminemment complexes. Mieux que quiconque peut-être Québécois et Canadiens en sont conscients, eux qui depuis plusieurs décennies s'affairent à trouver un *modus vivendi* acceptable qui puisse rallier les différentes perspectives idéologiques et morales qui traversent leur communauté politique. Le fédéralisme en particulier s'est imposé dans le discours public canadien et québécois comme fer de lance de la recomposition de la communauté politique. On connaît bien les interrogations et les doutes que cela soulève. Aussi, les deux textes qui suivent nous amènent sur un terrain qui sera familier aux lecteurs québécois et canadiens de la revue. Chacun propose toutefois une lecture plutôt inhabituelle de la question.

En fouillant comme il le fait dans la pensée d'Alexis de Tocqueville, Dimitrios Karmis trouve une vision du fédéralisme qui permet d'éclairer les débats actuels sur le sens et la configuration appropriés de la communauté politique contemporaine. Bien que moins inconditionnel que celui d'autres grands penseurs politiques, le fédéralisme de Tocqueville reste équivoque : il en affirme les vertus, mais se refuse à le prescrire ou à anticiper son apparition ailleurs

qu'aux États-Unis ou en Suisse. Karmis soutient que le nationalisme, l'eurocentrisme et l'impérialisme du penseur français expliquent en grande partie son incapacité à saisir tout le potentiel du fédéralisme. Malgré tout, il estime que la pensée de Tocqueville sur cette question est instructive à plusieurs égards : elle constitue d'abord une synthèse utile des vertus et limites généralement attribuées aux fédérations depuis le XIX^e siècle ; la dérive nationaliste, eurocentriste et impérialiste de Tocqueville nous rappelle qu'un certain nationalisme et toutes formes d'ethnocentrisme sont des obstacles majeurs à l'objectif fédéral d'associer unité et diversité en un même cadre politique ; enfin le lien conceptuel que traçait Tocqueville entre système fédératif, accroissement de la participation politique, interdépendance individuelle et solidarité communautaire ouvre des horizons théoriques que nous aurions largement intérêt à explorer.

C'est ce à quoi l'article de Michael Keating s'engage. Celui-ci prend ses distances à l'égard des adhérents de systèmes politiques et constitutionnels centralisateurs et uniformes. Il s'inscrit en faux contre les arguments qui font valoir que l'asymétrie institutionnelle est porteuse d'instabilité politique. Il suggère au contraire que puisque, dans les faits, l'asymétrie est devenue une composante naturelle de plusieurs États démocratiques, il y a tout lieu de pousser plus avant le recours à cette pratique. Keating passe en revue plusieurs cas d'asymétrie institutionnelle et démontre bien que la survie de la communauté politique dépend historiquement de la volonté des membres qui la composent d'instituer des mécanismes assez flexibles pour que ceux et celles qui le désirent puissent prendre part à la vie de la société avec toute la latitude et l'autonomie qui leur semble nécessaires pour se faire. L'analyse de Keating constitue en fait un plaidoyer pour le développement d'un nouveau modèle d'État qui sache, à travers l'asymétrie, répondre aux impératifs d'une démocratie avancée.

Miriam Smith clôt la section thématique de ce numéro avec un texte qui s'inscrit dans un registre analytique sensiblement différent des articles précédents, mais qui permet de saisir les enjeux et les défis concrets que certains aspects de la dynamique politique actuelle posent à l'intégrité de la communauté politique. Par son analyse comparative de l'impact de la constitutionnalisation de la Charte canadienne des droits et libertés sur le mouvement gai et lesbien au Québec, elle démontre combien ce changement institutionnel marquant au Canada n'a pas la même signification politique pour les mouvements sociaux selon l'origine nationale. Alors qu'au Canada anglais, l'instauration de la Charte crée l'occasion de mobilisations axées sur les droits individuels, au Québec, elle n'a pas la même résonance. Là, œuvrant dans la mouvance de la question nationale et du nationalisme québécois qui considère la Charte comme illégitime, le mouvement gai et lesbien n'a pas accueilli le changement

constitutionnel de 1982 comme une invitation à entreprendre des batailles juridiques en vue d'affirmer les droits de ses commettants, mais s'est plutôt engagé dans une démarche large et globale vouée surtout au changement des mentalités et des attitudes. L'étude de Smith confirme deux choses : d'abord, la «rationalité» des acteurs sociaux est variable et dépend beaucoup de leur perception particulière des enjeux politiques qui se présentent à eux ; ensuite, dans le contexte précis du Canada le désir de certains de voir se concrétiser une communauté politique unifiée est en porte-à-faux avec la réalité qui prévaut sur le terrain. La clé du développement démocratique se trouve peut-être beaucoup plus du côté d'approches asymétriques.

Les textes rassemblés ici indiquent clairement que repenser la communauté politique suppose une démocratisation accrue de la société. Travailler en ce sens implique une volonté réelle de changement ; cela implique aussi de faire le pari de la flexibilité institutionnelle. Les outils intellectuels à cette fin existent. *Politique et Sociétés* en présente ici quelques uns. Reste à les perfectionner.